

Un avenir vert pour l'île au Foin (p.9)



3

Informations générales

7

Environnement

9

Île au Foin

10

Faubourg Carignan

11

Loisirs / Événements

*René
Fournier*

Maire
Ville de Carignan



*Lorraine
Moquin*

Conseillère
District 1



*Marcel
Synnott*

Conseiller
District 2



*André
Mylocopos*

Conseiller
District 3



*Diane
Morneau*

Conseillère
District 4



*Patrick
Marquès*

Conseiller
District 5



*Anne
Poussard*

Conseillère
District 6



MOT DU CONSEIL

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

L'assemblée publique du 2 mai dernier a permis d'officialiser, à la majorité des membres du conseil municipal, notre décision d'acquérir l'île au Foin. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du règlement hors cour d'un litige opposant la Ville de Carignan au Développement de la Seigneurie des îles inc. depuis 2006. Trois poursuites représentant un enjeu financier pouvant aller jusqu'à 10 millions de dollars s'en trouvent ainsi réglées de façon définitive.

Subventions

Le règlement hors cour a pu être négocié grâce à la participation de la Communauté métropolitaine de Montréal et du gouvernement du Québec (ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire) qui se sont engagés à verser une somme de 900 000 \$ dans le cadre du *Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain* pour la conservation de l'île. Cette subvention pourrait être bonifiée de 35 000 \$ supplémentaires offerts par la Fondation de la faune du Québec. Le coût d'acquisition a été fixé à 2,585 millions de dollars, soit 1,65 \$ million de dollars en soustrayant le montant des deux subventions et en excluant les taxes. La somme versée en argent comptant pour la transaction a été affectée aux surplus budgétaires, ainsi aucun emprunt ne fut nécessaire et aucune augmentation de taxes n'est prévue.

Bénéfices

Nous considérons que cette démarche offre de nombreux bénéfices aux Carignanois. En effet, en devenant propriétaire de l'île au Foin, la Ville se place à l'abri de tout jugement défavorable, assure la pérennité du lien cyclable/piétonnier qui relie l'île Goyer à l'île aux Lièvres et met un terme au versement annuel d'une somme de 29 000 \$ plus taxes pour le droit de passage.

Nous sommes fiers de participer à la protection des attraits et merveilles de ce site naturel d'exception et vous souhaitons un très bel été à tous!

Le Conseil



Direction artistique et textes : Éline Magnan - 450 658-1066
Conception graphique et impression : Les Publications Municipales - 1 877 553-1955



RAPPEL

Pour tout projet domiciliaire en cours, tant et aussi longtemps que la rue (parc, espace vert) n'est pas cédée à la Ville, c'est le promoteur qui est responsable :

- de la bonne évacuation des eaux de pluie;
- de la réparation des trous sur la chaussée;
- du déneigement.

Boisé de Carignan
Boisé du Parchemin
De Thavenet
Jardins d'Isaïe
Quartier Riviera
Urbainature

SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu les mardis 6 juin et 4 juillet à 20 h.



CONGÉS FÉRIÉS

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés le 23 juin à l'occasion de la Fête nationale et le 30 juin pour la Fête du Canada.

TAXES MUNICIPALES

Les prochaines échéances de votre compte de taxes sont les 7 juin et 6 septembre. Les modalités de paiement sont les suivantes :

- o Service de paiement électronique des institutions financières participantes;
- o Chèques postdatés par la poste ou au comptoir de l'hôtel de ville (2555, chemin Bellevue);
- o Argent comptant au comptoir de l'hôtel de ville.

DÉPÔT DE BRANCHES

Les samedis 10 juin et 15 juillet, les branches seront ramassées au garage municipal entre 7 h et 13 h. Le service est gratuit sur preuve de résidence.



En raison de la présence de l'agrile du frêne à Carignan, les branches de frênes ne doivent pas être déplacées vers le garage municipal avant le 1^{er} octobre (début de la période d'hivernation de l'insecte), à moins que celles-ci ne soient d'abord réduites en copeaux de 2.5 cm X 2.5 cm.



PARTAGEONS NOS ROUTES

En avril 2016, l'initiative de la Ville de Carignan qui a installé des panneaux encourageant la sécurité et le partage de la route entre vélos et automobilistes a été saluée à travers le monde : Québec, France, Belgique et Italie. Le partage de la route est une notion importante à Carignan.

Quelles sont les règles à respecter?

La route appartient à tous les usagers : automobilistes, cyclistes et camionneurs. Contrairement à la pensée populaire, le Code de la sécurité routière permet aux cyclistes qui roulent à plus de 20 km/h de circuler sur la voie publique plutôt que sur les pistes cyclables où la vitesse maximale est de 20 km/h. Sur la route, les cyclistes ont les mêmes droits et les mêmes obligations que les automobilistes.

Comment dépasser un vélo?

À l'approche d'un cycliste sur la route, l'automobiliste doit ralentir, patienter et attendre le bon moment pour le dépasser. Pour se faire, il est recommandé de laisser un espace sécuritaire d'au moins 1,5 m (en milieu rural) entre le véhicule et le cycliste. Le Code de la sécurité routière permet au conducteur d'un véhicule routier de franchir une ligne continue (simple ou double) pour dépasser un cycliste. *Attention aux cyclistes et aux marcheurs dans les rues étroites comme Henriette ou Gertrude.

PÉRIODE DES VACANCES

Quelques conseils pour partir l'esprit tranquille cet été :

- Assurez-vous que votre cabanon est verrouillé solidement;
- Un bon éclairage à l'avant comme à l'arrière de la maison dissuade les voleurs;
- Cadenassez le rail de glissement de votre porte de garage;
- Listez vos objets de valeur et photographiez-les (bijoux, appareils informatiques, appareils photo-vidéo, téléviseurs et chaînes audio);
- Voyez à ce que votre gazon soit tondu régulièrement;
- Interrompez la distribution du courrier et des journaux;
- Votre meilleur allié? Un voisin qui surveillera votre propriété et informera les autorités s'il constate une anomalie durant votre absence.



INFO-TRAVAUX

BOISÉ DE CARIGNAN

Le projet Boisé de Carignan se situe dans la partie sud du secteur de l'école Carignan-Salières. **Phases 1 et 2 :** Comme plusieurs maisons sont encore à construire, les travaux de pavage pourraient être amorcés cette année, mais la couche finale de pavage ne sera effectuée qu'à la fin des activités de construction. **Phases 3 et 4a :** L'implantation du collecteur pluvial sur le boul. Désourdy à partir de la rue Léon-Paré est prévu cet été. Dans le cas où la Ville souhaiterait construire un lien piétonnier entre la rue Lareau et le boul. Désourdy, un ou deux lampadaires pourraient y être installés. Les travaux de pavage, pose de bordures et de trottoirs sont quant à eux planifiés sur le boul. Désourdy jusqu'à l'intersection Léon-Paré. La section de piste cyclable située entre le 3060, boul. Désourdy et le 3100, boul. Désourdy pourrait également être pavée. **Phases 5a et 5b :** Comme plusieurs maisons sont encore à construire, les travaux de pavage pourraient être amorcés cette année, mais la couche finale de pavage ne sera effectuée qu'à la fin des activités de construction.

BOISÉ DU PARCHEMIN

Le projet se situe à proximité de l'école du Parchemin dans le secteur Centre. **Phase 1 :** Pavage de la couche finale prévue cet automne 2017, voire au printemps 2018. **Phases 2 et 3 :** Les travaux d'infrastructures souterraines sont en majeure partie terminés. Comme plusieurs maisons sont encore à

construire, les travaux de pavage pour la couche de base pourraient avoir lieu cet automne 2017, mais plus réalistement au printemps 2018.

LES JARDINS D'ISAÏE

Ce projet de développement est situé entre l'école Carignan-Salières et la route 112 dans le secteur Carignan-Salières. Les deux phases de construction de condos sont terminées. Des travaux d'infrastructures d'utilités publiques souterraines sont planifiés dans les prochaines semaines.

QUARTIER RIVIERA

Le projet se situe à Carignan sur le Golf, un secteur situé en bordure de Saint-Bruno-de-Montarville. **Phase 1 :** Les travaux d'excavation et connexes pour le bassin de rétention sont terminés, de même que les infrastructures souterraines et d'éclairage de rue. Les travaux d'infrastructures d'utilités publiques sont presque achevés, Gaz Métro s'affaire actuellement à la mise en service. Le pavage de la couche de base et la pose de bordures sont prévus en novembre 2017. **Phase 2 :** Les travaux d'infrastructures souterraines débiteront en février ou en mars 2018.

URBAINATURE

Le projet domiciliaire se situe au centre de l'île aux Lièvres. **Phase 1 :** Les travaux d'infrastructures d'utilités publiques et d'éclairage de rue sont terminés. La première couche de pavage sera effectuée dans le courant de l'été, plus précisément lorsque les activités de construction résidentielles seront achevées.



NUISANCES ET BRUITS



Quand passer la tondeuse?

La période estivale est propice à l'émission de bruits de toutes sortes. Les activités extérieures prolongées, les systèmes de son, les cris, les véhicules routiers (incluant VTT), les systèmes d'alarme activés inutilement ou l'utilisation d'équipement pour des travaux d'entretien domestique extérieur, dont le passage de la tondeuse,

peuvent gêner la tranquillité du voisinage et devenir des déclencheurs de discorde dans votre milieu. **À Carignan, le bruit est prohibé la semaine entre 21 h et 7 h et les fins de semaine entre 17 h et 9 h.**



CHENAUX DE CARIGNAN

Nous demandons à la population de ne pas circuler en bateau à moteur dans les chenaux de Carignan. L'objectif est de préserver les rives de toutes vagues (érosion) et de protéger la faune et la flore qui s'y trouvent. Nous vous remercions de bien vouloir en informer vos proches, voisins et amis!



FEUX À CIEL OUVERT INTERDITS

Interdiction d'incommoder le voisinage par la fumée!

En tout temps, il est interdit d'émettre des étincelles ou des escarbilles provenant d'une cheminée, d'un feu à ciel ouvert ou de toute autre source de chaleur. Utilisez plutôt **un foyer ou un dispositif sécuritaire** pouvant contenir les flammes et les tisons. De la même façon, il est interdit de **brûler des déchets**, des immondices, des ordures, des pneus, du bois traité ou peint ou toute autre matière quelconque, dont **les feuilles, herbes sèches, broussailles ou branches**.

VENTES-DÉBARRAS

Obtenez un permis!

Pour tenir une vente-débarras ou un bazar, vous devez **obtenir un permis** délivré par la Ville au coût de **10 \$**

(exception les 26 et 27 août lors de la grande vente-débarras municipale). Toute vente-débarras doit être tenue entre 8 h et 17 h. Les enseignes annonçant une vente-débarras peuvent être installées au plus tôt 24 heures avant le début de la vente et doivent être enlevées dès la fin de la vente.



ARROSAGE

Économisez l'eau potable!

Depuis le 1^{er} mai jusqu'au 30 septembre, l'arrosage des pelouses **est permis entre 20 h et 22 h les mardis et vendredis** pour les numéros civiques pairs et **les lundis et jeudis** pour les numéros civiques impairs (exception pour les nouvelles plantations, consultez le Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire pour plus d'infos). Le **lavage des entrées d'auto, trottoirs, patios ou allées est strictement interdit.**





Règlementation municipale

REMPLISSAGE DE PISCINE/SPAS

Pas de remplissage de piscine à Carignan

Le remplissage des piscines est interdit en tout temps. Vous devez donc, pour une nouvelle construction, faire venir un camion-citerne pour le remplissage. En d'autres temps, seule la stabilisation du niveau de l'eau des piscines est autorisée sous la surveillance de l'occupant afin d'éviter tout débordement. Le remplissage des spas est quant à lui autorisé.

IMPLANTATION D'UN SPA

Des règles d'implantation à respecter

Un spa privé extérieur peut être implanté en cour latérale, en cour latérale sur rue ou en cour arrière. Les distances minimales suivantes doivent être respectées pour le spa et ses structures d'abri :

- a) minimum 1.50 m des lignes latérales ou arrière;
- b) dans le cas d'un terrain d'angle, le spa doit être situé à une distance minimale de 3 m de la ligne avant;
- c) malgré les paragraphes précédents, l'implantation du spa doit être telle que le bruit qui est émis soit d'une intensité **inférieure à 55 décibels** aux limites du terrain;
- d) Le spa doit être muni d'un couvercle rigide et d'un mécanisme de verrouillage.



SÉCURITÉ ET PISCINE

Résumé du règlement sur la sécurité des piscines résidentielles

Toute piscine creusée, semi-creusée ou hors terre doit être pourvue d'une échelle ou d'un escalier permettant d'entrer dans l'eau et d'en sortir. Toute piscine doit être entourée d'une clôture ou enceinte (sauf si la hauteur excède 1.2 m) de manière à en protéger l'accès en

dehors des périodes d'utilisation. ***Une haie, le mur d'un bâtiment ou des arbustes ne constituent pas une clôture ou une enceinte.** La clôture doit :

- a) être d'une hauteur d'au moins 1.2 m;
- b) empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre;
- c) être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant en faciliter l'escalade;

- d) La clôture doit être munie d'un dispositif de sécurité (installé du côté intérieur de l'enceinte) permettant la fermeture automatique et le verrouillage de la porte.

ÉCOULEMENT DES EAUX ET NETTOYAGE DES FOSSÉS

Le propriétaire est responsable de l'entretien (tonte) de son fossé

Le propriétaire, locataire ou occupant qui dépose, laisse ou tolère tous matériaux, déchets ou végétaux qui ont pour effet d'empêcher ou de gêner l'écoulement des eaux d'un fossé ou d'un cours d'eau contigu à sa propriété commet une nuisance et est passible d'une amende.

ABATTAGE D'ARBRE

Pas d'abattage sans permis

Pour tout arbre à abattre, un permis doit être obtenu au préalable auprès du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Votre demande peut être faite en ligne à villedecarignan.org. Vous devez fournir un plan de localisation identifiant le ou les arbres à abattre ainsi qu'une photo. Le permis est gratuit.



Oui à l'abattage d'un frêne mort ou dangereux, sauf...

Entre le 15 mars et le 1^{er} octobre, il est interdit de procéder à l'abattage des frênes, sauf :

- 1. si le frêne est dangereux pour la sécurité des personnes;
- 2. s'il est susceptible de causer un dommage sérieux aux biens ou;
- 3. s'il empêche la réalisation d'un projet de construction.

***Les articles ci-contre n'ont aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et les règlements en vigueur, ces derniers prévalent.**



Environnement

HERBE À POUX

Limiter la présence de l'herbe à poux dans votre environnement

L'herbe à poux est une mauvaise herbe très répandue au Québec. Elle est présente de mai à octobre et meurt aux premières gelées à l'automne. **À la mi-juillet, l'herbe à poux commence à fleurir et produit du pollen.** Le pollen voyage dans l'air sous la forme d'une fine poussière et provoque des réactions allergiques chez les personnes qui y sont sensibles. C'est le cas de plus d'un million de Québécois, de juillet à octobre.



La meilleure façon de diminuer les effets de l'herbe à poux est de l'éliminer de votre environnement.

Arracher ou tondre l'herbe à poux

Pour les petits terrains

Sur les petits terrains, tels que les terrains résidentiels, il est préférable d'arracher l'herbe à poux dès que vous la voyez. Vous pouvez effectuer l'arrachage :

- à la main;
- en déracinant la plante avec un outil de jardinage, par exemple une binette.

Pour les grands terrains

Sur les terrains de plus grandes dimensions, vous pouvez tondre la plante à l'aide d'une tondeuse à gazon. Pour obtenir de meilleurs résultats, tondez l'herbe à poux 2 fois par année, **à la mi-juillet et à la mi-août**, afin de réduire au maximum la quantité de pollen qui est libéré.

L'arrachage et la tonte sont 2 méthodes rapides et efficaces pour supprimer l'herbe à poux de votre terrain.

Vous pouvez ajouter les plantes arrachées ou coupées à vos résidus verts. Il n'est pas recommandé de les mettre dans le compost, car les graines d'herbe à poux peuvent le contaminer.

Empêcher l'herbe à poux de pousser

L'herbe à poux pousse difficilement dans les pelouses fournies et fertiles. Pour limiter la présence de l'herbe à poux, vous pouvez :

- utiliser du paillis ou des plantes couvre-sol aux endroits où il n'y a pas de pelouse;
- améliorer la qualité du sol avec un terreau ou de l'engrais;
- ensemercer le terrain ou y planter d'autres végétaux.

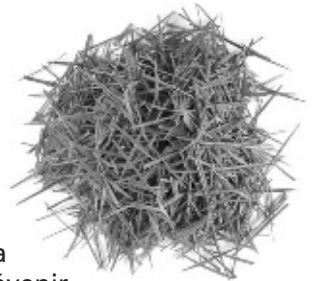
Consultez le conseiller d'un centre jardin pour connaître les produits les mieux adaptés contre l'herbe à poux.

Source : Gouvernement du Québec, en collaboration avec l'Association pulmonaire du Québec

HERBICYCLAGE

Cet été, laissons l'herbe coupée sur la pelouse

Le gazon est un excellent fertilisant naturel. Composé à 80 % d'eau, les rognures de gazon laissées sur la pelouse après une coupe étanchent la soif de celle-ci et l'aident à prévenir l'apparition de mauvaises herbes.



De plus, l'herbicyclage permet de diminuer :

- les coûts municipaux liés à la collecte des résidus verts, au compostage et à l'incinération;
- la consommation de sacs de plastique;
- le nombre de camions sur la route, donc les gaz à effet de serre.





FRÊNES MORTS

Abattez les frênes dangereux de votre propriété avant qu'ils ne causent des dommages

Même si nous sommes à l'extérieur de la période idéale pour abattre un frêne, il est important de souligner que **tout frêne mort qui menace la sécurité des personnes ou des biens doit être abattu**



dans les meilleurs délais. Présentez-vous au comptoir de l'urbanisme avec une photo de l'arbre dans son milieu et le certificat de localisation de la propriété pour obtenir votre permis d'abattage gratuit.

La sécurité des personnes passe avant tout!

À partir du moment où votre frêne présente des signes de dépérissement, sa structure s'affaiblit et l'arbre risque de tomber. De plus, un frêne dépérissant qui n'est pas abattu favorise la propagation de l'agrile du frêne et peut nuire à la réussite du traitement des arbres de votre voisinage.

La Ville insiste donc pour obtenir la collaboration de tous les citoyens dans sa lutte contre l'agrile du frêne. Si vous avez un frêne dangereux sur votre terrain, nous vous prions d'intervenir rapidement.

Si vous confiez l'abattage ou l'élagage d'un arbre à une entreprise privée, exigez que les branches ou les troncs soient déchiquetés **sur place** en copeaux d'une dimension de 2.5 cm x 2.5 cm (bûches/billots exempts d'écorce).

REBOISEMENT



Votre couvert forestier a été fragilisé par l'agrile du frêne? Il est temps de penser au reboisement

Vos arbres ont été victimes de l'agrile du frêne et vous souhaitez regarnir la superficie boisée de votre propriété? Voici quelques essences d'arbres durables pour le reboisement :

- o le genévrier de Virginie;
- o l'érable rouge;
- o le micocoulier occidental;
- o le caryer ovale ou cordiforme;

- o le tilleul d'Amérique;
- o l'épinette blanche et
- o le chêne rouge.

En milieu agricole, choisissez des arbustes aux racines qui stabilisent le sol et qui offrent une variété de fruits, bons en confiture ou à laisser aux oiseaux. En bordure des fossés, plantez en alternance de deux à trois espèces différentes d'arbres adaptées à ce type de milieu pour bénéficier à la fois d'un couvert persistant l'hiver, d'une croissance rapide et d'un port en hauteur intéressant :

- o Sureau du Canada;
- o Saule intérieur;
- o Cornouiller stolonifère;
- o Viorne cassinoïde;
- o Pin blanc;
- o Peuplier baumier ou deltoïde;
- o Épinette noire.



JOURNÉES COMPTE-GOUTTES

Engagez-vous à poser un geste pour réduire votre consommation d'eau potable

Les Journées compte-gouttes permettent d'économiser plus de 2 millions de litres d'eau annuellement. Participez à l'édition 2017 en posant un geste concret pour réduire votre consommation d'eau **ces 9 et 10 juin**.

Un simple geste suffit!

Les idées ne manquent pas pour faire sa part : fermer le robinet pendant le brossage des dents, réutiliser l'eau de pluie pour arroser les plantes extérieures, poser un aérateur au robinet, changer une vieille toilette, réduire le temps de douche à 5 minutes, etc. Ensemble, nous pouvons faire une différence!



Île au Foin



L'île au Foin, de son appellation citoyenne, est située au cœur de l'archipel du bassin de Chambly. Elle est entourée de plusieurs chenaux reliant la rivière Richelieu à la rivière L'Acadie et est traversée d'un lien pédestre et cyclable qui permet aux marcheurs et aux cyclistes d'observer les nombreux attraits naturels de sa faune et de sa flore. Sa position, à l'embouchure du ruisseau Massé sur la rivière L'Acadie, la rend particulièrement précieuse du point de vue de la biodiversité. Étant désormais propriétaire de ce site naturel d'exception, la Ville compte entamer les démarches pour en assurer la protection à perpétuité.

ÉCOSYSTÈME FORESTIER EXCEPTIONNEL

L'île au Foin abrite un écosystème forestier exceptionnel. Cette désignation réfère à trois types de forêts :

- o les forêts rares;
- o les forêts anciennes;
- o les forêts refuges d'espèces menacées ou vulnérables.

Un des secteurs de l'île au Foin présente les caractéristiques d'une forêt rare avec la présence d'un groupement impressionnant de **tilleuls d'Amérique** et de **caryers cordiformes**, des espèces rares pour cette région du Québec.



MILIEUX HUMIDES

L'île au Foin est entourée de marais, de marécages et de chenaux. Ces milieux humides constituent d'importants filtres naturels pour

assainir l'eau. Ils influencent la nature du sol ou la composition de la végétation et préviennent les dommages causés par les inondations en régulant l'effet des précipitations.

ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES

L'île au Foin compte également un grand nombre d'espèces animales et végétales dont certains bénéficient d'un statut particulier :

- o **Caryer ovale** (espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable). Cet arbre peut atteindre plus de 25 mètres de haut et son écorce unique se pèle elle-même sous forme de longues bandes verticales;
- o **Arisème dragon** (espèce menacée). Plante à une seule feuille qui ne se trouve habituellement que sur certaines îles du fleuve St-Laurent;
- o **Tortue molle à épine** (espèce menacée). Très rare au Québec, cette tortue a été observée à plusieurs reprises dans la rivière L'Acadie et dans les chenaux de Carignan. Cette tortue est très sensible à la détérioration des berges et à la pollution des cours d'eau;
- o **Chevalier cuivré** (espèce menacée). Ce poisson doit son nom à la forme de ses écailles qui rappellent l'armure métallique des chevaliers. Il vient se reproduire en bordure des rives du Richelieu et le long des chenaux de Carignan.





Faubourg Carignan

OUVERTURE IMMINENTE DES PREMIERS COMMERCES

Le centre commercial Faubourg Carignan, c'est 7 bâtiments d'un ou de deux étages et un stationnement de 646 cases. Les locataires confirmés pour le moment sont IGA, Rona, Dairy Queen, A & W, Ben & Florentine et Café Dépôt. D'autres s'ajouteront au fil des prochains mois.

Trois accès routiers sont prévus pour accéder au site du centre commercial, dont un premier par la route 112, un second par la nouvelle rue municipale du Faubourg et un troisième par le chemin Bellerive. Les travaux de fondation de la chaussée, de bordure et trottoirs, de nivellement final, d'asphaltage et de marquage seront terminés d'ici le 5 juin. S'en suivront les travaux d'aménagement du site, dont la plantation d'arbres et d'arbustes, ainsi que l'engazonnement.



OUVERTURE PRÉVUE D'ICI LA FIN DE L'ÉTÉ!

**Célébrons l'arrivée tant
attendue de nouveaux
commerces à Carignan!**





CALENDRIER DES ACTIVITÉS ESTIVALES 2017

JUIN 2017

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET 2017

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT 2017

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

- Événements municipaux
- ★ Kangoo jumps, 19 h à 20 h, cour d'école Carignan-Salières (\$)

- Danse en ligne, 19 h à 20 h 30, au parc de la Mairie
- Cours pour les mamans, 10 h à 11 h, au rond-point Marie-Anne Est

24 juin

FÊTE NATIONALE

Participez à un après-midi de festivités en famille dans le cadre de la Fête nationale le **24 juin de 13 h à 17 h**. Plusieurs activités seront organisées sur les terrains environnant le Centre multifonctionnel (1555, rue de l'École) :

- Kermesse;
- Structures gonflables;
- Joute de hockey cosom : les Canadiens contre les Nordiques (apportez votre chandail si vous en avez déjà un!);



- Danse en ligne;
- Conte;
- Et plusieurs autres surprises.

La Ville de Carignan remercie le gouvernement du Québec et le Mouvement national des Québécoises et Québécois pour leur contribution financière.



« **Québec, emblème de notre fierté** », un thème inspiré de l'emblème aviaire du Québec, le harfang des neiges, qui célèbre son 30^e anniversaire cette année.



Québec, emblème de notre fierté

© 2017

FESTIVAL

Fête nationale Québec

Québec





Activités estivales



5 juillet

FÊTE DE QUARTIER MUNICIPALE

Fête de quartier le mercredi 5 juillet au parc Henriette (accessible via la rue Henriette). Animation et activités de 17 h à 20 h. Tous sont bienvenus.

13 juillet

FÊTE D'ÉTÉ DE CARIGNAN

Réservez votre soirée le jeudi 13 juillet. Une panoplie d'activités sont organisées dès 17 h dans la cour de l'école Carignan-Salières (1551, rue de l'École).



Glissade d'eau Slip & Slide!

Rencontrez les amis de la Pat Patrouille !

Cuisine de rues (Food Truck) : Présence du restaurateur de rues Jerry casse-croûte. Aire de pique-nique sur place. Argent comptant seulement.

Jeux gonflables et maquillage.

Présentation d'un film en plein-air : Le film « La Belle et la Bête » débutera à la tombée de la nuit. Apportez vos chaises. Collations gratuites sur le site.



*En cas de forte pluie, les activités et la diffusion du film auront lieu à l'intérieur du Centre multifonctionnel.

19 juillet

SOIRÉE KANGOO JUMPS

Le Kangoo Truck sera en ville le mercredi 19 juillet à 19 h dans la cour de l'école Carignan-Salières (1551, rue de l'École). Atelier de Kangoo Jumps de 60 minutes dans une ambiance survoltée! Tirages sur place. Les enfants et les adultes sont bienvenus!



- Résidents : avec location de bottes 10 \$ / sans bottes 5 \$
- Non-résidents : avec location de bottes 20 \$ / sans bottes 15 \$
- À la porte (s'il reste de la place) : 20 \$

Réservez votre place dès maintenant en complétant le formulaire d'inscription disponible sur le Portail d'inscription aux activités en ligne <https://mon.accescite.net/57010/fr-ca/Home> afin d'acquitter les frais afférents. *En cas de forte pluie, l'activité aura lieu à l'intérieur du Centre multifonctionnel.

11 août

CINÉMA EN PLEIN AIR

Le vendredi 11 août devant le Centre multifonctionnel (1555, rue de l'École). Le film « Les Schtroumpfs, le village perdu » débutera à la tombée de la nuit. Apportez vos chaises! Collations gratuites sur place. *En cas de forte pluie, la diffusion aura lieu à l'intérieur du Centre multifonctionnel.



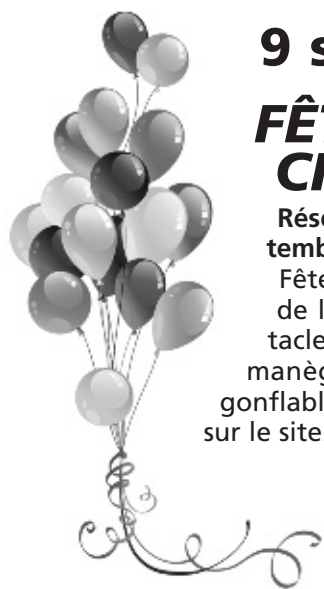
16 août

FÊTE DE QUARTIER MUNICIPALE

Fête de quartier le vendredi 16 août au parc des Vétérans (accessible via la rue Bachand). Animation et activités de 17 h à 20 h. Tous sont bienvenus.



Activités estivales



9 septembre

FÊTE DES CITOYENS

Réservez votre journée du 9 septembre pour participer à la grande Fête des citoyens tenue au parc de la Mairie. Assistez à des spectacles sur scène, jouez dans les manèges et dans les structures gonflables et profitez de l'animation sur le site.

Spectacle de Karim Ouellet en grande primeur!

Kiosques de nourriture sur place et plusieurs autres surprises!



COURS EN PLEIN-AIR

Parce que la mise en forme et les saines habitudes de vie sont importantes pour la Ville de Carignan, nous vous offrons deux séries de cours gratuits tout l'été.

- **Cours de danse en ligne : Les mardis**
11-18-25 juillet, 8-15 août et le mercredi 2 août

Les cours de danse en ligne (30 minutes de cours + 1 h de danse) seront tenus à **19 h** au parc de la Mairie (2555, ch. Bellevue). *Attention la séance du mardi 1^{er} août aura exceptionnellement lieu le mercredi 2 août. Pas d'inscription requise. En cas de pluie, les cours sont annulés.

- **Cours de cardio maman/bébé : Les jeudis**
6-20 juillet et 10-24 août

Les cours (prénataux ou postnataux) de cardio pour mamans seront tenus de **10 h à 11 h** au rond-point de la rue Marie-Anne Est. En cas de fortes pluies, les cours auront lieu à l'intérieur de la salle polyvalente de l'école Carignan-Salières. Si c'est le cas, l'information sera transmise aux participantes par courriel. Inscription obligatoire au villedecarignan.org.

Jeudi 6 juillet : Zumba

Jeudi 20 juillet : Poussette

Jeudi 10 août : Tonus

Jeudi 24 août : Fit



BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

De nouvelles boîtes de livres ajoutées! La Ville de Carignan a procédé à l'installation de trois boîtes de livres supplémentaires sur son territoire pour garnir sa bibliothèque itinérante qui est désormais constituée de sept boîtes de livres. Ces dernières sont localisées près des boîtes postales de l'île aux Lièvres, en bordure de l'école du Parchemin, près du Centre multifonctionnel et à l'entrée des parcs Genest, Rémy-Nolet et de la Plume-Magique.



Le principe est simple, les citoyens se rendent aux boîtes de livres pour y emprunter ou pour y déposer un livre. La nature des livres déposés dans la boîte peut varier (romans, poésie, recettes, romans jeunesse, bandes dessinées, etc.). L'objectif est de faire voyager les livres d'un lecteur à un autre.

Ce service écoresponsable et gratuit ne nécessite aucune inscription.



Vie communautaire

INTÉGRATION COMPÉTENCES

INTÉGRATION COMPÉTENCES, c'est plus de 30 ans d'expérience! Nos services offerts sont :

- Aide à la recherche d'emploi
- Préparation à l'entrevue
- Curriculum vitae
- Clarification du choix de carrière
- Formation / Stage
- Bilan de compétences
- Entrepreneuriat / Travail autonome



**INTÉGRATION
COMPÉTENCES**
ORIENTATION • FORMATION • EMPLOI

Venez profitez de nos services, c'est gratuit.

Source : *Intégration compétences*
1179, rue Bourgogne à Chambly
integrationcompetences.ca • 1 877 538-6577



SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE

La Société d'Horticulture et d'Écologie de Chambly, Richelieu et Carignan est un organisme qui s'adresse à tous les amoureux de l'horticulture. Le samedi 15 juillet prochain, la SHECRC vous invite à visiter Le Jardin de vos rêves. Ce jardin est situé à Saint-Ferdinand, dans la région du Centre-du-Québec. Le jardin est un hommage aux éléments qui nous entourent : la terre, le bois, l'eau, la pierre et le feu. La visite sera guidée par les propriétaires, suivie de deux ateliers animés par monsieur Albert Mondor, conférencier réputé.

Samedi 15 juillet

Visite du Jardin de vos rêves

Départ de Chambly à 7 h30 au stationnement incitatif (boul. Fréchette en face de l'aréna Isatis).

Coût : 55 \$ pour les membres (65 \$ non membres), incluant transport et entrée au jardin. Payable par chèque à : SHECRC, C. P. 32, Chambly, Québec, J3L 4B1

Information : M. Robert Proulx au 450 658-7178

Réservation avant le 15 juin 2017, aucun remboursement après le 30 juin 2017. Places limitées, réservez tôt!

Source : *Société d'horticulture et d'écologie Chambly-Richelieu-Carignan*
shecrc.info • 450 658-7178

MAISON DES JEUNES

**Programmation estivale 2017
pour les jeunes de 12 à 17 ans
(la moyenne d'âge de notre
clientèle est de 13 ans)**



Horaire estival du 27 juin au 18 août

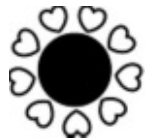
Mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 15 h 30 à 21 h

Activités intérieures et extérieures, ateliers et sorties : journées à la plage, quilles, rallye photos, camping intérieur, piscine patio, ateliers bouffe, danses thématiques, épluchette de blés d'Inde, olympiades d'été, soirées cinéma, impro, Wii, ballon chasseur, quiz télévisés, Atomes crochus, Slip & Slide banane, chasse au trésor, et plus encore. Viens nous rencontrer!

Carte de membre annuelle obligatoire au coût de 20 \$, toutefois nous offrons la possibilité aux invités de nos membres (cousins, amis) de bénéficier du programme Été 2017 au coût de 5 \$ par jour. Viens t'informer, on est là pour toi! Si tu n'es pas disponible cet été, on t'attend à la rentrée, en septembre!

Source : *Maison des jeunes (Centre Amitié Jeunesse)*
505, boul. Brassard à Chambly
mdj_caj@bellnet.ca • 450 658-6810

CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE LA RIVE-SUD



Magasin d'économie familiale : Le comptoir familial *Coup de Pouce* est ouvert à la population du lundi au vendredi de 9 h à 16 h et tous les premiers samedis du mois de 9 h à 12 h. Spéciaux : 0.50 \$ par vêtement les jeudis et 5 \$ pour un sac vert (manteaux exclus) les premiers samedis du mois.

Recherche de bénévoles pour le comptoir familial : Le Centre de Bénévolat de la Rive-Sud est à la recherche d'hommes et de femmes pour effectuer la gestion des dons. Le ou la bénévole doit être en excellente forme physique et être disponible 1 ou 2 demi-journées par semaine. Pour plus d'infos, contactez madame Josée-Anne Tremblay au 450 658-4325.

Accompagnateurs-transporteurs recherchés : Le bien-être d'autrui fait partie de vos valeurs? L'accompagnement-transport est pour vous! Le Centre de Bénévolat de la Rive-Sud est à la recherche de bénévoles qui désirent accompagner des personnes à leurs rendez-vous médicaux ou pour faire des courses et des commissions. Les gens intéressés doivent posséder une voiture et avoir un peu de temps disponible. Pour plus d'infos, composez le 450 658-4325.

Réceptionnistes recherchés : Le Centre de Bénévolat de la Rive-Sud est à la recherche de personnes qui ont de l'entregent, une facilité de communication, qui possède une bonne capacité d'adaptation et qui sont disponibles une demi-journée par semaine. Pour plus d'infos, contactez madame Véronique Lapierre au 450 658-4325.

Source : *Centre de Bénévolat de la Rive-Sud*
1410, avenue de Salaberry à Chambly
450 658-4325

Vie communautaire



CARREFOUR FAMILIAL DU RICHELIEU



La maison qui fait grandir, bâtissons l'avenir....

Le Carrefour Familial du Richelieu est un milieu de vie où les parents peuvent se déposer et se ressourcer dans une atmosphère conviviale. Au-delà du plaisir, notre mission est de vous offrir des ateliers et activités tant pour les enfants que pour les parents, tout en vous soutenant dans votre aventure parentale. Notre équipe expérimentée et nos locaux bien équipés sont là pour vous servir. Tous les parents sont bienvenus!

L'été, partez à l'aventure avec Carref'Ô Sortir

À partir du 27 juin, profitez des sorties familiales les mardis et les jeudis. Les activités sont offertes à des prix avantageux pour les familles. Au menu : zoo, Funtopolis, mines Capelton, ferme et bien plus!

Camps de jour

Du 26 juin au 1^{er} septembre, camps de jour pour les tout-petits de 18 mois à 6 ans. Choisissez les journées qui vous conviennent! Lundi au vendredi de 9 h à 16 h. Coûts pour le 1^{er} enfant : 20 \$, 2^e enfant : 10 \$, 3^e enfant : gratuit.

Source : Carrefour familial Richelieu
856, Grand Boulevard à Chambly
carrefourfamilialdurichelieu.com
450 447-9969



AINSI SOIT-ELLE

Ainsi soit-elle est un lieu d'accueil privilégié pour les femmes, une alternative à

l'isolement, un lieu d'échanges chaleureux où l'écoute, le respect et la confidentialité sont de mise. C'est un lieu pour tisser des liens, pour apprendre à mieux se connaître, à s'affirmer, à développer une confiance en soi et une solidarité entre chacune.

Le Centre offre des services d'écoute, de relation d'aide, de références, de prêt de livres, des conférences, des ateliers de formation, etc. Le Centre est là pour supporter les femmes des municipalités environnantes qui vivent ou non des problématiques économiques, familiales ou sociales.

Source : Ainsi soit-elle
1224, rue Notre-Dame à Chambly
ainsisoitelle.org
450 447-3576

PARRAINAGE CIVIQUE

Depuis plus de 30 ans, l'organisme favorise l'intégration sociale de personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble de santé mentale en créant un lien d'entraide



avec des citoyens bénévoles appelés parrains ou marraines civiques. Les jumelages sont personnalisés et réalisés en tenant compte des intérêts et des disponibilités de chacun. Faites la différence dans la vie de personnes différentes. S'impliquer au PCVR, c'est donnant donnant!

Source : Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu
308, rue Montsabré à Beloeil
www.pcvr.ca • info@pcvr.ca • 1 877 464-7287

TRANSPORT EN COMMUN

Conseil intermunicipal de transport (CIT) Chambly-Richelieu-Carignan

La CIT est un organisme public de transport en commun dont le rôle est de desservir le transport en commun pour la population des trois municipalités de son territoire. Une ligne d'autobus assure une liaison avec Montréal en moins de 35 minutes grâce à la voie réservée sur le pont Champlain. Le CIT assure également une liaison avec des villes telles que Longueuil et Saint-Jean-sur-Richelieu. Information : 514 877-6003 ou www.citcr.ca.

Tarifs du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 :

CIT Forfait mensuel Mtl et Longueuil : 128.75 \$
(tarif ordinaire) ou 77.50 \$ (tarif réduit)

TRAM Forfait mensuel : 167 \$ (tarif ordinaire),
134 \$ (tarif étudiant) ou 100 \$ (tarif réduit)

Taxibus à Carignan

Le service de Taxibus est un service qui fonctionne au même titre que celui de l'autobus. Il permet aux usagers du secteur couvert par ce service de correspondre avec les circuits locaux et express du réseau, et ce, aux points de correspondance inscrits à l'horaire. **Service de taxibus sur réservation seulement : 450 460-2000.** Horaire et tarifs à www.monblus.ca.

T1 Secteur Carignan-Salières

T2 Secteurs Hôtel de ville et rue Bachand

T3 Secteur Île Goyer

T4 Secteurs Île Demers et île aux Lièvres

T5 Secteurs Bellerive, Gilbert-Martel, Henriette

**HANDI-BUS INC**

Modifications au service de transport - Janvier 2017

N'hésitez pas à nous contacter
(450) 460-2000

- Longueuil**
Hôpitaux et CMR, INBL : ajout de 3 jours/semaine (lundi, mercredi, vendredi)
- Granby :**
Service du lundi au vendredi vers Hôpital et CMR

JOURNÉES COMPTE-GOUTTES

LES 9 ET 10 JUIN, FAITES UN GESTE POUR ÉCONOMISER L'EAU POTABLE

Exemple de gestes à poser : fermer le robinet pendant le brossage des dents, réutiliser l'eau de pluie pour arroser les plantes extérieures, poser un aérateur au robinet, changer une vieille toilette, réduire le temps de douche à 5 minutes, etc.

La Ville fermera la fontaine de l'île aux Lièvres à titre de geste symbolique.

ARROSAGE

Le lavage des entrées d'auto, trottoirs, patios ou allées est strictement interdit à Carignan.



Ville de Carignan



Conseil

450 658-1066 poste 4



Finances

450 658-1066 poste 3



Greffe

450 658-1066 poste 4



Communications

450 658-1066 poste 8



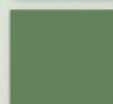
Régie intermunicipale de police

1 888 678-7000



Direction générale

450 658-1066 poste 5



Urbanisme et aménagement du territoire

450 658-1066 poste 1



Travaux publics, génie et infrastructures

450 658-1066 poste 2



Loisirs

450 658-1066 poste 6



Incendie

450 658-8788

En dehors des heures d'ouverture des services, tout appel nécessitant une INTERVENTION RAPIDE DE NATURE TECHNIQUE (aqueduc-égout) doit être acheminé à la Régie intermunicipale de police au 1 888 678-7000.

POUR LES APPELS D'URGENCE, EN TOUT TEMPS, FAITES LE 911



Ville de Carignan

2555, chemin Bellevue
Carignan (Québec) J3L 6G8
Téléphone 450 658-1066
Télécopieur 450 658-2676
info@villedecarignan.org
www.villedecarignan.org

www.villedecarignan.org

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h
et de 13 h à 17 h
Le vendredi de 8 h à 12 h

Conception et impression:



Les Publications Municipales
1-877-553-1955